



FORMATION DE TUTEUR / MAITRE D'APPRENTISSAGE - Option Certification CCPI Tutorat en entreprise

Présentiel - Synchrone

 **Public Visé**

Tuteurs / Maîtres d'apprentissage, toute personne chargée de l'intégration des alternants et/ou nouveaux entrants.

 **Pré Requis**

Aucun

Objectifs professionnels

Structurer l'intégration des nouveaux entrants (alternants, apprentis, stagiaires, saisonniers, intérimaires, etc.).

Transmettre les compétences avec méthode.

Accompagner et fidéliser.

Valoriser l'image de l'entreprise et renforcer l'engagement de vos équipes.

Option CCPI : Acquérir le CCPI Tutorat en Entreprise.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Situer son rôle et ses responsabilités de tuteur/maître d'apprentissage.

Organiser et mettre en œuvre l'accueil et l'intégration du nouvel arrivant.

Transmettre les savoirs et savoir-faire grâce à des méthodes adaptées.

Accompagner efficacement le nouvel arrivant.

Suivre, évaluer et tracer la progression du tutoré et du tutorat mis en œuvre.

Contenu de formation

LA FONCTION TUTORALE

Les enjeux du tutorat, pour l'entreprise, pour le salarié tutoré pour le tuteur/maître d'apprentissage.

Identifier ses propres motivations à exercer la fonction tutorale.

Les compétences à mettre en œuvre pour exercer la fonction tutorale ; Aujourd'hui, Qu'est-ce qu'attend le tutoré de son tuteur/maître d'apprentissage ? Qu'est-ce qu'attend le tuteur/maître d'apprentissage du tutoré ?

PRÉPARER L'ARRIVÉE ET ACCUEILLIR LE SALARIÉ TUTORÉ

Identifier le périmètre des missions du tutoré : repérer le profil du tutoré, le type de dispositif dans lequel est intégré le tutoré et son cadre légal, les informations à transmettre au tutoré, les objectifs et intérêt du parcours de formation.

Préparer l'entretien d'accueil : planifier et organiser les conditions matérielles de l'entretien d'accueil.

Préparer l'accueil du tutoré pour présenter :

Le parcours d'intégration,

L'environnement de l'entreprise : métiers, culture, valeurs, règlement interne, procédures de sécurité,

L'environnement de travail : poste de travail, matériel, EPI ; S'appuyer sur les différents documents disponibles : fiche mission, fiche de poste, référentiel de compétences, référentiel de la formation, livret d'accueil, kit intégration, carnet de tutorat, mode opératoire, etc.

Les objectifs de son travail : attentes de l'entreprise, de l'équipe de travail, du tuteur, du parcours de formation.

Préparer la prise de poste du tutoré : établir des relations avec les interlocuteurs concernés (managers, service RH et/ou organisme de formation et/ou formateur(s) interne(s), services supports).

ORGANISER LA TRANSMISSION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES NÉCESSAIRES AU SALARIÉ TUTORÉ

Identifier les compétences que le tutoré doit acquérir pour répondre aux attendus du poste de travail, de l'entreprise.

Bâtir un parcours cohérent :

Repérer les acquis et capacités du tutoré : faire le positionnement préalable.

En cas d'accueil de personne en situation de handicap déclaré : repérer les tâches ne pouvant pas être réalisées du fait de la situation de handicap, identifier les aménagements spécifiques, adaptés, à mettre en place.

Identifier les connaissances, savoir-faire et savoir-être à transmettre.

Formuler les objectifs pédagogiques à atteindre.

Repérer les méthodes pédagogiques adaptées : la formation au poste de travail, la formation en situation de travail, etc.

Repérer les situations de travail formatrices, les situations d'apprentissage à mobiliser.

Construire un parcours ayant une progression dans l'apprentissage, en adéquation avec les activités et les situations professionnelles.

Répertorier les moyens à utiliser : modes d'emploi des équipements matériels, règles et procédures de l'entreprise, modes opératoires, gestes professionnels, vidéos/films.

Identifier les attitudes et comportements favorisant la transmission du savoir-faire et l'intégration du tutoré.

Version : MRHRHGC502-20260312

ASFO ADOUR - Agence Mont de Marsan - 1052, rue de la ferme Carboué - Espace Entreprise - 40000 MONT DE MARSAN

Tél. : 05 58 75 72 80 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.mdm@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500020 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 7240000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPi N° 2401_CN_04160 - V.1 -



FORMATION DE TUTEUR / MAITRE D'APPRENTISSAGE - Option Certification CCPI Tutorat en entreprise

Elaborer un parcours d'intégration/de formation adapté.

METTRE EN OEUVRE L'ACCOMPAGNEMENT DU TUTORÉ

Développer une communication tutorale constructive: écoute, questionnement, reformulation.

Gérer les situations délicates : erreurs, démotivation, conflits.

Mettre en œuvre des entretiens de suivi de la motivation du tutoré : savoir donner et demander du feed-back, féliciter, recadrer, remobiliser.

Suivre la progression du tutoré pour ajuster les objectifs / le parcours.

Planifier et coordonner les parties prenantes dans le parcours : s'assurer de l'intervention cohérente par les différents acteurs.

Informar les parties prenantes concernant la progression du tutoré.

Tracer le suivi : élaborer un outil de suivi du tutoré / utiliser les outils internes.

PARTICIPER AU SUIVI ET A L'ÉVALUATION DE LA FORMATION AINSI QU'A L'ÉVALUATION DU TUTORAT MIS EN OEUVRE

Mettre en œuvre le processus d'évaluation tout au long du parcours de formation / d'apprentissage : réaliser l'évaluation des acquis professionnel au regard des compétences attendues (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Proposer des actions correctives en prenant en compte l'évolution du tutoré dans son apprentissage (progression, lacunes, capacités...).

Mesurer les résultats au regard des compétences attendues, des critères professionnels (métier, intégration dans l'entreprise...) lors du bilan de fin de parcours.

Les supports à utiliser : livret des entretiens avec le tutoré, livret des acquis professionnels, documents de liaison, dossiers d'évaluation, questionnaires, synthèse des observations, réunions d'échanges...

Capitaliser les réussites et repérer les axes de progrès du tutorat mis en œuvre.

Méthodes et outils pédagogiques

Formation en Présentiel ; Formation-Action basée sur une pédagogie dynamique et participative.

Alternance : d'apports pour enrichir la connaissance et acquérir des techniques et outils, d'échanges et de partages d'expériences, d'exercices pratiques pour s'approprier de nouvelles pratiques.

Boîte à outils et support de formation remis aux participants.

Si Option certification CCPI Tutorat en Entreprise : journée de préparation à la passation de la certification (correction du rapport écrit et entraînement à la présentation orale).

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation

Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

Tour de table, en début et en fin de formation. En début de formation : faire connaissance, présenter les objectifs et le déroulement de la formation, recueillir les attentes individuelles. En fin de formation : faire le bilan, repérer si les réponses apportées ont bien répondu aux attentes exprimées.

Grille de compétences : le stagiaire s'auto-positionne en début puis en fin de formation ; il mesure sa progression. La grille complétée récupérée en fin de formation nous permet de repérer comment le stagiaire se voit évoluer.

Exercices en cours de formation : cas pratiques apportés par les stagiaires issus de leur quotidien et jeux de rôle réalisés en binômes corrigés et débriefés en collectif permettent de s'entraîner tout en identifiant les acquis, la progression, les axes de progrès ; des conseils personnalisés sont proposés par le formateur.

Quiz en fin de formation, complétés individuellement et corrigés en collectif permettent au formateur d'identifier comment chacun s'approprie les apports et, si besoin, approfondir / compléter les apports.

Un questionnaire de satisfaction permet à chaque stagiaire d'exprimer son appréciation sur l'atteinte des objectifs, la pédagogie et l'accompagnement mis en œuvre par le formateur, l'organisation matérielle de la formation et de préciser sa satisfaction globale.

Si Option certification CCPI Tutorat en Entreprise :

Envoyer à l'UIMM le Livret complété : présenter son entreprise, son emploi, ses missions de tuteur et décrire les actions concrètes réalisées pour les 4 compétences à évaluer (préparer l'arrivée et accueillir le tutoré, contribuer à l'acquisition des compétences professionnelles, accompagner le tutoré, participer à l'évaluation du suivi de la formation.

Présenter oralement devant un jury, en Visio, les actions concrètes réalisées, décrites dans le Livret.

Qualification Intervenant-e-s

Patrick GAYAN, formateur expert du domaine.

Version : MRHRHGC502-20260312

ASFO ADOUR - Agence Mont de Marsan - 1052, rue de la ferme Carboué - Espace Entreprise - 40000 MONT DE MARSAN

Tél. : 05 58 75 72 80 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.mdm@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500020 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 7240000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPi N° 2401_CN_04160 - V.1 -



FORMATION DE TUTEUR / MAITRE D'APPRENTISSAGE - Option Certification CCPI Tutorat en entreprise

Sanction formation

Attestation de formation reprenant la durée et les objectifs de la formation.

Si Option certification CCPI Tutorat en Entreprise ([RS6717](#)) délivrée par le Certificateur [UIMM](#) depuis le 19/07/2024 (validité jusqu'au 19/07/2028 – date dernière délivrance possible de la certification 19/01/2029).

Attestation de formation + CCPI Tutorat en entreprise.

L'obtention du CCPI Tutorat en Entreprise est soumise à la validation de toutes les compétences de la certification. Pas de validation partielle possible.

Dates et lieux

Mont de Marsan en 2026 : 17 et 18 septembre

Formation SANS CERTIFICATION

650 € HT (780 € TTC) / pers (TVA 20%)

Formation AVEC CERTIFICATION

1 200 € HT (1 440 € TTC) / pers (TVA 20%)

Ce tarif comprend la journée de préparation des épreuves écrite et orale, l'épreuve orale devant jury en Visio, le certificat.

| Durée | Effectif | Tarifs |
|---|----------|---|
| 14.00 Heures 2 Jours De 1 à 10 Personnes | | Inter (Par personne) : 650.00 € HT |

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage...).

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

Informations complémentaires

Chiffres clés Qualité : Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr/ / Recherche libre par certification

Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

Règlement intérieur téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents> . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



FORMATION DE TUTEUR / MAITRE D'APPRENTISSAGE - Option Certification CCPI Tutorat en entreprise



Contactez-nous !

Sylvie BEAUVAIS
Conseiller en Formation

Tél. : 0558911900
Mail : sylvie.beauvais@asfo-adour.org